

CANADA
Province de Québec
District de **Saint-Maurice**
N° 410-06-000008-209

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE **COUR SUPÉRIEURE**

par défaut ex parte contesté enquête au mérite

ALAIN TESSIER

DEMANDE

C.

DESJARDINS GROUPE D'ASSURANCES GÉNÉRALES INC.
DESJARDINS ASSURANCES GÉNÉRALES INC.
LA PERSONNELLE ASSURANCES GÉNÉRALES INC.
INTACT COMPAGNIE D'ASSURANCE
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE BÉLAIR INC.
ASSURANCES AUTO ET HABITATION CAA-QUÉBEC INC.
LA CAPITALE ASSURANCES GÉNÉRALES INC.
COMPAGNIE D'ASSURANCE HABITATION ET AUTO TD
AVIVA, COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE
COMPAGNIE D'ASSURANCE RBC DU CANADA
CHUBB DU CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE
LA COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE WAWANESA
ROYAL & SUN ALLIANCE DU CANADA, SOCIÉTÉ
D'ASSURANCES
ALLSTATE DU CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE
PEMBRIDGE, COMPAGNIE D'ASSURANCE
ECONOMICAL, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SONNET
SOCIÉTÉ D'ASSURANCE GÉNÉRALE NORTHBRIDGE
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE COOPERATORS
COMPAGNIE D'ASSURANCE COSECO

DÉFENSE

ENREGISTREMENT

DÉBUT : 14 h 00
FIN : 14 h 35

Division	civile	Salle n°	2.24	Le 11 décembre 2020
----------	--------	----------	------	---------------------

PRÉSIDENT : **L'HONORABLE JOCELYN GEOFFROY, j.c.s. (JG0688)**

DEMANDE <input checked="" type="checkbox"/> PRÉSENT(E) <input type="checkbox"/> ABSENT(E)	Me Michèle Doucet Me François Daigle Daigle et Matte, avocats fiscalistes inc.
DÉFENSE Groupe d'assurances générales inc. Desjardins assurances générales inc. La Personnelle Assurances générales inc. <input checked="" type="checkbox"/> PRÉSENT(E) <input type="checkbox"/> ABSENT(E)	Me Vincent Rochette Me Francesca Taddéo Norton Rose Fulbright Canada
DÉFENSE Intact compagnie d'assurance et La Compagnie d'assurance Bélair inc. <input checked="" type="checkbox"/> PRÉSENT(E) <input type="checkbox"/> ABSENT(E)	Me Sean Griffin Me Sandra Desjardins Me Mathilde Rochefort Langlois avocats inc., S.e.n.c.r.l.

Alain Tessier c. Desjardins Groupe d'assurances générales inc. & al

DÉFENSE Allstate du Canada, compagnie d'assurance, La compagnie d'assurance générale Cooperators, Compagnie d'assurance Coseco, Aviva, compagnie d'assurance générale et Pembridge, compagnie d'assurance <input checked="" type="checkbox"/> PRÉSENT(E) <input type="checkbox"/> ABSENT(E)	Me Éric Azran Me Frédéric Paré Me Alexa Teofilovic Stikeman Elliot, s.e.n.c.r.l., s.r.l.
DÉFENSE La Capitale assurances générales inc. <input checked="" type="checkbox"/> PRÉSENT(E) <input type="checkbox"/> ABSENT(E)	Me Marie-Julie Lafleur Me Mario Welch Me Maxime Blanchard BCF s.e.n.c.r.l.
DÉFENSE Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances <input checked="" type="checkbox"/> PRÉSENT(E) <input type="checkbox"/> ABSENT(E)	Me Matthew Liben Me Anthony Cayer Blake, Cassels et Graydon s.e.n.c.r.l.
DÉFENSE Compagnie d'assurance RBC du Canada <input checked="" type="checkbox"/> PRÉSENT(E) <input type="checkbox"/> ABSENT(E)	Me Matthew Millman-Pilon Blake, Cassels et Graydon s.e.n.c.r.l.
DÉFENSE La compagnie mutuelle d'assurance Wawanesa <input checked="" type="checkbox"/> PRÉSENT(E) <input type="checkbox"/> ABSENT(E)	Me Claude Marseille Me Ariane Bisailon Blake, Cassels et Graydon s.e.n.c.r.l.
DÉFENSE Société d'assurance générale Northbridge <input checked="" type="checkbox"/> PRÉSENT(E) <input type="checkbox"/> ABSENT(E)	Me François-Pierre Laforest Bélanger Sauvé, s.e.n.c.r.l.
DÉFENSE Economical, compagnie mutuelle d'assurance et Compagnie d'assurance Sonnet <input checked="" type="checkbox"/> PRÉSENT(E) <input type="checkbox"/> ABSENT(E)	Me Marc-André McCann Borden Ladner Gervais s.e.n.c.r.l., s.r.l.
DÉFENSE Compagnie d'assurance habitation et auto TD <input checked="" type="checkbox"/> PRÉSENT(E) <input type="checkbox"/> ABSENT(E)	Me François Haché Me Mélissa Rivest Me Stéphane Roy Lapointe Rosenstein Marchand Melançon, s.e.n.c.r.l.
DÉFENSE Chubb du Canada, Compagnie d'assurance <input checked="" type="checkbox"/> PRÉSENT(E) <input type="checkbox"/> ABSENT(E)	Me Ada Wittenberger Clyde & Cie Canada s.e.n.c.r.l.
DÉFENSE Assurances auto et habitation CAA-Québec inc. <input checked="" type="checkbox"/> PRÉSENT(E) <input type="checkbox"/> ABSENT(E)	Me Dave Robitaille Fasken Martineau Dumoulin, s.e.n.c.r.l.
NATURE DE LA CAUSE	Recours collectif Séance de gestion particulière par Teams
GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE	Francine Sarrazin

Alain Tessier c. Desjardins Groupe d'assurances générales inc. & al

- Appel de la cause et identification des parties.
- 14 h 06 Le Tribunal s'adresse aux parties.
- Intervention de Me Daigle sur une demande d'amendement à la deuxième conclusion qui autorise le désistement. Il faudrait ajouter qu'il y a un désistement sans frais de la poursuite contre la Compagnie d'assurance RBC du Canada.
- 14 h 07 Me Daigle poursuit sur la demande de gestion qui vise une communication avec les autres parties.
- 14 h 12 Intervention de Me Vincent Rochette (représentant Groupe d'assurances générales inc., Desjardins assurances générales inc. et La Personnelle Assurances générales inc.). Une entente est intervenue entre ses clientes et Me Daigle, quant aux conclusions concernant ses clientes et le texte de cette entente sera honoré. Le débat initié par l'avis de gestion ne concerne donc plus ses trois clientes.
- 14 h 13 Me Daigle intervient sur les autorités transmises pour rendre ordonnance.
- 14 h 17 Le Tribunal s'adresse au groupe représenté par le cabinet Stikeman Elliot.
- Me Frédéric Paré intervient sur les autorités transmises et fait des représentations. Il conteste la demande effectuée par avis de gestion.
- 14 h 19 Le Tribunal s'adresse à Me Paré concernant son plan d'argumentation.
- 14 h 20 Intervention de Me Paré
- Le Tribunal fait lecture de son jugement verbal qui sera retranscrit. Tel que reconnu par la jurisprudence, le Tribunal se réserve le droit de modifier quelque peu la formulation du présent jugement dans le jugement écrit qui suivra sous peu.
- 14 h 27 Le Tribunal propose aux avocats des dates pour l'autorisation soit les 17, 18 et 19 février 2021 ainsi que le 18 mai 2021.
- 14 h 28 Intervention de Me Rochette indiquant que les dates proposées en février semblent un peu tôt.
- 14 h 29 Le Tribunal intervient.
- 14 h 30 Intervention de Me Stéphane Roy
- 14 h 31 Le Tribunal confirme aux avocats que la preuve appropriée, s'il y a lieu, sera entendue le **18 mai 2021, salle 2.07** à Shawinigan.
- 14 h 32 Commentaire de Me Daigle
- 14 h 33 Me Stéphane Roy intervient sur d'éventuelles requêtes et les délais pour les présenter.
- Intervention de Me Welsh que la fin janvier apparaît comme étant un délai raisonnable.

Alain Tessier c. Desjardins Groupe d'assurances générales inc. & al

Les parties qui entendent faire une demande de preuves appropriées doivent transmettre aux autres parties et au Tribunal leur intention au plus tard le **28 janvier 2021**, et ce, par courriel et 30 jours plus tard pour la notification des demandes.

14 h 34

Me Rochette intervient.



JOCELYN GEOFFROY, j.c.s.

14 h 35

Fin de la séance de gestion


Francine Sarrazin, greffière-audicière